



**UNIVERSITÉ
BOURGOGNE
EUROPE**

CONSIGNES A L'ATTENTION DES ETUDIANTS
Second cycle MM1 - MM2 - MM3

- Tous les candidats doivent être munis de leur carte étudiante ou de leur carte d'identité ainsi que leur identifiant et mot de passe pour se connecter.
- Un quart d'heure avant le début fixé de l'épreuve, tous les candidats devront être à leur place et attendre le top donné par le responsable de l'épreuve.
- Une fois l'épreuve lancée, aucun candidat ne sera autorisé à entrer dans la salle d'examens.

Consignes à respecter pendant l'épreuve :

- Le téléphone portable est impérativement coupé avant le début et durant l'épreuve. Tant que l'épreuve n'est pas terminée même après restitution de la tablette le téléphone doit rester éteint.
- Il est interdit de communiquer pendant les épreuves.
- Tout bruit excessif pouvant perturber les autres candidats est interdit.
- Il est interdit d'utiliser une montre connectée, un casque ou des écouteurs.
- Il est interdit de porter un couvre-chef.
- Il est interdit d'utiliser des stylets.
- Il est interdit de fumer dans l'enceinte du bâtiment, y compris dans les toilettes.
- Il est interdit de tenter de se connecter à une autre adresse internet que celle de l'épreuve en cours.
- Il est interdit d'utiliser des calculettes, règles à calculs diverses, ordinateurs, tablettes non fournies par le centre d'épreuve, dictionnaires, traducteurs, tout document papier (sauf ceux remis par l'administration).

- Les seuls objets autorisés sur les tables sont les tablettes qui sont remises par le surveillant, les feuilles de brouillon, un stylo, un crayon de papier ou porte mine, taille crayon, gomme, surligneurs, flacon de SHA, masques, ainsi qu'une bouteille d'eau transparente et sans annotation, plus éventuellement une barre vitaminée, un gâteau ou un fruit et si besoin des médicaments sans boîte et sans notice.
- Il ne sera répondu oralement à aucune question.
- En cas de problème avec la tablette ou la connexion, lever la main pour prévenir un surveillant sans quitter sa place.
- Aucune communication verbale ou gestuelle avec d'autres candidats n'est autorisée.
- Tout échange ou transmission de papier brouillon ou autre document est interdit entre les candidats.
- Il est important de bien enregistrer vos réponses à chaque question.

Toute fraude est susceptible d'exclusion en application de la loi du 23 décembre 1901 et peut entraîner l'invalidation de l'épreuve et des sanctions disciplinaires.

De plus, les objets constitutifs de la fraude (documents, téléphones...) seront confisqués jusqu'au jugement définitif (incluant le passage en commission de discipline du candidat de l'université concernée). Durant le temps de cette procédure (plusieurs jours ou mois), ces objets ne pourront être restitués au contrevenant.

Scolarité

Tél : 06.62.30.91.31
03.80.39.34.15